



Clavier
L'authenticité

Bulletin trimestriel
d'informations communales

MARS 2020



n°132



Photo : Didier Hanlon

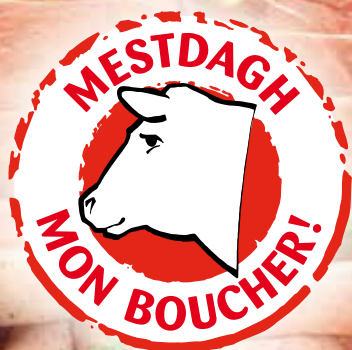
**Découvrez le nouveau
plan des rues de la commune!**



Photo : Didier Hanlon



LE SPÉCIALISTE DU FRAIS À CÔTÉ DE CHEZ VOUS



market

Groupe **Mestdagh**

Ouvert dimanche
et lundi toute la journée !

Tinlot/Nandrin
au rond-point
des vaches

OUVERT

du lundi au samedi de 8h30 à 20h,
sauf mardi, jour de fermeture.

Dimanche et jours fériés
de 8h30 à 19h.

Route de Marche, 30
4557 Tinlot
Tél. 085/55.05.01

Découvrez vos bons de réduction

sur notre site www.groupemestdagh.be



SOMMAIRE

Editorial 3

Vie communale 4

Environnement / énergie 6

Du côté des seniors 7

Patrimoine et Tourisme 8

Travaux 9

Et pour nos jeunes 10

CPAS 13

Vivre Ensemble 13

Etat Civil 14

Madame, Monsieur,

En ce printemps 2020, il nous faut encore une fois constater l'immobilisme fédéral à conclure des accords démocratiques permettant une gestion saine et efficace de notre pays. Plus de 300 jours après les élections, expression légitime et démocratique des citoyens, aucun parti, aucune formation politique ne peut prétendre à la coalition dont il rêve. Chaque programme doit être analysé, évalué et amendé afin que leur coordination permette de rencontrer et de relever le maximum de défis de notre société pour que tous les citoyens puissent vivre dans un cadre de vie adapté et accessible à tous et toutes.

Aucune exclusivité démocratique ne peut être prononcée et toutes les pistes menant à un programme de gouvernement rencontrant les enjeux économiques, financiers, environnementaux et climatiques doivent être explorées et déclinées en actions et programmes.

A Clavier, les projets et actions sont déjà bien en route. Cette année 2020 reconduira les principales activités de nos clubs et associations. Epinglons la seconde participation des équipes communales au défi Télévie des 24H vélo les 19 et 20 mars. N'hésitez pas à les encourager et à les soutenir.

Plusieurs projets de travaux vont aussi démarrer : l'école de Bois-et-Borsu ou la réfection de voiries locales.

Nos jeunes et nos aînés reconduiront la plupart de leurs activités variées et dynamisantes.

Nous vous souhaitons déjà une agréable saison estivale 2020. N'hésitez pas à partager via nos différents canaux (site, page FB), vos idées, vos projets, vos remarques et vos attentes.

Agréable lecture.

Philippe DUBOIS,
Votre Bourgmestre.



Je m'inscris



Le 06 février dernier, notre Commune a organisé un test du système Be-Alert. Un succès puisque 98% des messages ont été réceptionnés. Pour les 2 % restants, il s'agissait de messages sur des appareils (téléphones ou GSM) qui étaient éteints ou qui ne sont plus en service.

Pourquoi s'inscrire dans la base de données Be-Alert ?

Pour être informé rapidement en cas de "crise" (inondation, pollution, ...). Le système comporte deux volets qui vous sont expliqués ci-après :

- **Alerte SMS.** Elle fonctionne par **géo-localisation** et est lancée par le Centre de Crise fédéral à la demande du Bourgmestre et via les opérateurs de téléphonie. Elle touche toutes les personnes disposant d'un GSM et

présentes sur un territoire précis au moment de l'alerte. Quand ce système est activé, **que vous soyez inscrit ou non**, vous serez informé d'un incident se produisant sur Clavier. Toutefois, si vous êtes Claviérois mais qu'au moment de l'alerte, vous vous trouvez ailleurs pour le travail, pour des courses, pour des vacances, ... **vous ne recevrez pas l'info !**

- **Be-Alert. Le message vocal ou le SMS sera envoyé uniquement aux personnes qui se sont préalablement inscrites sur "<http://be-alert.be/fr/inscrivez-vous>". Ce fut le cas pour ce test du 6 février.**

Si vous n'êtes pas informatisé, vous pouvez vous présenter à l'Administration communale et nous compléterons le document avec vous.

Renseignements à l'Administration : 086/34.94.27



TÉLÉVIE 24 HEURES VÉLO : «ÇA ROULE À CLAVIER 1 ET 2»

Le CHU de Liège et l'ULg organisent les 24 heures vélo Télévie afin de récolter des fonds pour l'opération Télévie et soutenir la recherche contre le cancer. Cet évènement aura lieu les **19 et 20 mars** prochains sur 9 sites simultanément.

Comme l'année dernière, sensibles à la lutte contre la maladie et souhaitant apporter notre contribution à la récolte de dons, nos 2 équipes « **Ça roule à Clavier pour le Télévie (1 et 2)** » constituées de « motivé-e-s » (membres du personnel de la Commune et du CPAS de Clavier ainsi que des mandataires), sont prêtes à relever ce défi sur le site de Belle-île et à pédaler durant 24 heures d'affilée sur des vélos de spinning.

C'est là que nous avons besoin de vous !

En effet, chaque équipe doit apporter la somme de 800€ minimum.

Comment pouvez-vous nous aider ? En nous sponsorisant !

Nous mettrons en évidence les différents sponsors qui nous soutiendront via la page « Facebook » de l'administration communale de Clavier, des panneaux avec vos logos durant l'évènement, ...

Pour les sociétés qui souhaiteraient nous soutenir, nous nous engageons à mettre à l'honneur le logo de votre entreprise dès 50 euros de sponsoring.

Concrètement, si vous souhaitez nous soutenir, en privé ou pour votre société, vous pouvez procéder comme suit :

1. Une boîte à dons est à votre disposition au service population de l'Administration Communale.
2. Par un virement via le lien ci-dessous.

(Pour tout don supérieur à 40€, vous ou votre société avez la possibilité de recevoir une attestation fiscale et/ou facture)

<https://www.24h-televie.be/project/26116>

N'hésitez pas à contacter Justine Mathieu (justine.mathieu@clavier.be – 086/349428) pour tout renseignement complémentaire.

Un tout grand merci pour votre soutien à cette action qui nous tient à cœur !

P.S. : les dons peuvent également rester anonymes...



À VOS AGENDAS... LE CALENDRIER 2020 DES BALADES DU GROUPE SENTIERS

Le Groupe Sentiers et l'Administration communale vous proposent ci-après le programme 2020 des balades pédestres mensuelles.

Celles-ci ont lieu généralement le mercredi matin.

Rendez-vous soit à 9H00 au point de départ mentionné, soit à 8H30 devant la gare de Clavier-Station où un co-voiturage est organisé.

Plus de détails chaque mois sur la page Fb de la Commune ou dans le Clavier Agenda.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, si vous désirez savoir si l'activité a bien lieu en cas de très mauvais temps (déluge, verglas généralisé), vous pouvez contacter Jean Opitom au 085/41.11.08 ou Jean-Claude De Jonge au 085/41.21.53.



Mercredi 25 mars

Comblain-au-Pont (Administration communale)
Tour Saint-Martin – Roches noires - Tartines

Mercredi 29 avril

Vierset (église)
Château – cimetière – Grand Bois de Barse

Mercredi 27 mai

Projet de journée complète à Bouillon et Rochehaut

Mercredi 24 juin

Neuville-sous-Huy (église)

Mercredi 26 août

Ham – Hony (RV : Rue de Fêchereux, 26)

Mercredi 30 septembre

Villers-aux-Tours (RV : Petite aviation à Anthistes)

Mercredi 28 octobre

Seraing haut – Mare aux Joncs

Mercredi 25 novembre

Hamoir – (RV : rive droite de l'Ourthe, en amont du pont)

Mercredi 16 décembre

Modave (Château) – Tier de la Croix.

... Avec le soutien de Rose-Marie MEES pour la confection des « douceurs sucrées » et de l'intendance de la pause café.

UN NOUVEAU PLAN DES RUES BIENTÔT À VOTRE DISPOSITION

Notre stock de cartes de la commune étant épuisé et plusieurs nouvelles rues ayant été créées, le Collège vous propose un nouveau plan de notre Commune.

Outre l'index des rues, vous y trouverez des renseignements sur divers services proposés par la Commune et ses partenaires (enseignement, CPAS, Recyparc, Police, ...) ainsi qu'une multitude de renseignements utiles (localisation des bulles à verre, salles de village, ...)

Ces plans sont à votre disposition à l'Administration communale aux heures d'ouverture des bureaux. Chaque famille domiciliée sur Clavier pourra recevoir un plan GRATUITEMENT. Pour les exemplaires supplémentaires ou pour les habitants des communes voisines, une somme de 2 €/plan vous sera demandée.



UNE CHARTE RELATIVE À LA DIVISION D'IMMEUBLES EN PLUSIEURS LOGEMENTS

Sur nos communes, nous constatons de nouvelles demandes de logement par des ménages plus petits : personnes seules, jeunes ménages sans enfants, familles monoparentales, personnes vieillissantes n'ayant plus besoin d'un grand logement.

L'idée de diviser des bâtiments pour y créer plusieurs logements est une solution.

Des logements plus petits seront également moins consommateurs en énergie. La division des logements est donc une action qui participe à la réponse aux enjeux climatiques.

Afin de développer ces projets de division tout en préservant la qualité et le cadre de vie au sein des villages, les communes ont donc demandé de disposer d'un outil pour :

- Préserver la qualité de vie des occupants et du quartier en limitant certaines nuisances.
- Préserver et améliorer la confortabilité des logements
- Garantir la santé: insalubrité, diminution de l'hygiène de vie, fatigue, stress, etc.
- Limiter les incidences sur l'environnement : trafic, stationnement, pollution sonore et visuelle, etc.

Une charte est en cours d'élaboration avec un groupe de personnes représentant les communes : échevin(e)s, conseillers en urbanisme, président(e)s de CPAS, représentants de CCATM, etc.

Les recommandations aborderont la conception et l'aménagement intérieur, le respect de l'architecture de



l'immeuble, les raccordements aux réseaux, le stationnement, les locaux de rangement et autres équipements, la salubrité et la sécurité, les aspects énergétiques, les autorisations à demander, etc.

Les recommandations et indications seront utilisées de manière nuancée, pour tenir compte du contexte environnant bâti et non bâti. Les recommandations n'ont évidemment pas pour vocation de se substituer aux normes réglementaires préexistantes, mais plutôt de compléter celles-ci, en apportant un éclairage concret, pragmatique à leur bonne et adéquate application sur le terrain.

La division d'immeubles en plusieurs logements devra être conçue de façon à valoriser une qualité de vie pour tous, et intégré à son contexte.

La charte a pour vocation de servir de document d'encadrement permettant aux collèges et aux services de l'urbanisme de prendre les meilleures décisions en matière de division de logement, mais également d'être un outil de sensibilisation des demandeurs potentiels.

Une réalisation du GAL Pays des Condruses.

Pour plus d'information :

<https://www.galcondruses.be/logement/>

Environnement et énergie

6^{ÈME} ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS : BLOQUEZ LES DATES !

Le Grand Nettoyage de Printemps revient les **26, 27, 28 et 29 mars prochains** ! C'est désormais un rendez-vous incontournable pour tous les Wallons à l'approche des beaux jours ! Au vu du succès rencontré et pour mobiliser toujours plus de Wallons, la journée du jeudi a été ajoutée notamment pour impliquer plus de monde, en particulier les entreprises !

Rassembler un maximum de citoyens durant un week-end pour **donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, un parc ou un chemin de promenade** en ramassant les déchets abandonnés : **voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps** ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est bien réelle et ne fait que croître depuis 2015. L'année dernière, près de **163.000** Wallons se sont mobilisés !

La commune de CLAVIER s'associe à nouveau au Grand Nettoyage de Printemps afin d'en faire, cette année encore, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Dans une optique de développement durable, il est demandé à tous les **participants des éditions précédentes** de réutiliser le matériel dont ils disposent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne commander sur le site lors de l'inscription



que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les **nouveaux venus**, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé il y a 5 ans.

Vous aussi, vous souhaitez enfiler vos gants pour rendre votre cadre de vie plus propre et dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ?

Créez une équipe et rendez-vous **dès le 3 février 2020** sur **walloniepluspropre.be**

pour compléter votre formulaire d'inscription. Cette inscription en ligne vous permettra d'indiquer vos coordonnées de livraison pour recevoir le matériel mais aussi d'informer votre commune des zones que vous allez cibler.

Pour **ceux qui ont déjà participé en 2019 et les Ambassadeurs de la Propreté** actifs toute l'année, une procédure d'inscription simplifiée est en place depuis le 22 janvier. **La clôture des inscriptions est fixée au 15 mars.**

Pour plus d'informations :

www.walloniepluspropre.be

gnp@bewapp.be



facebook.com/bewapp.asbl

EN ROUTE VERS LE ZÉRO DÉCHET !



Demandez votre kit zéro déchet auprès de votre administration communale – Service environnement (dans les limites du stock disponible)

Le kit des bons plans est disponible

Dans le cadre des actions locales de prévention en vue de réduire la quantité de déchets, la commune de Clavier et Intradel, ont décidé de **vous accompagner vers le zéro déchet**, avec le soutien de la Région Wallonne et de la Province de Liège.

Objectif zéro déchet

Les objectifs visés par cette action sont multiples :

- sensibiliser à la problématique des déchets
- proposer une approche ludique et accessible du zéro déchet
- réduire la quantité de déchets.

Le kit zéro déchet

Le kit "Réussir mon zéro déchet" se présente sous forme d'une pochette en carton recyclé et contient :

- des fiches info pour avancer à son rythme vers le zéro déchet
- des fiches recette/bricolage, ludiques et pratiques.

Ces bons plans sont dispensés aux travers de thèmes tels que le ménage, la cuisine, la salle de bain, les enfants ou le jardin... le tout en mode zéro déchet !

Des tutoriels vidéos sont également disponibles pour faciliter la compréhension des recettes et des bricolages et ainsi renforcer l'apprentissage des gestes bénéfiques.

Rendez-vous sur la page facebook de l'Administration communale



LE MOT DE NOTRE ECO-PASSEUR

Modernisation de l'Eclairage Public

Pour l'opération « coup de poing » initiée en 2019 concernant la modernisation de l'éclairage public à Clavier, **126** points lumineux seront prochainement remplacés sur Les Avins et Terwagne. Cette année, nous allons faire passer **108** luminaires supplémentaires en LED dans notre commune sur Bois-et-Borsu et sur la seconde partie du village de Terwagne. Cette opération se traduira par de substantielles économies d'énergie, bénéfiques pour nos budgets communaux, avec aussi un effet favorable pour l'environnement. Sur le territoire de notre commune, nous comptons au total **904** luminaires, dont l'entretien et la gestion sont confiés à ORES.

Ce sont 108 lampes qui vont être remplacées par des luminaires LED de dernière génération dans nos rues. Ces lampes sont nettement moins énergivores, les économies de consommation pouvant aller jusqu'à 70 %. Une fois que l'ensemble des luminaires sera passé au LED, l'équivalent de 53 tonnes d'émission de CO2 seront évitées.

La technologie LED permet également de mieux utiliser la lumière, celle-ci est diffusée au bon endroit, et permet



également un rendu de couleurs beaucoup plus performant.

La commune alimentée depuis le 01/01 en électricité 100% verte

Dans le cadre du marché public, notre commune a choisi de consommer uniquement de l'électricité verte pour tous ses bâtiments et pour son éclairage public. C'est une avancée supplémentaire dans notre volonté de réduction de notre impact CO2 qui se traduit notamment par l'engagement dans le plan Pollec (réduction de 40% des émissions de CO2 à l'horizon 2030). De plus, les bâtiments

de l'administration communale et de l'école de Les Avins sont déjà équipés de panneaux photovoltaïques. Les bâtiments du CPAS, de l'école de Clavier Station et du dépôt communal en seront également prochainement équipés pour couvrir une grande partie de la consommation annuelle.

Nous vous rappelons que votre écopasseur, M. Xavier VERVECKEN (086/34.94.44) est disponible pour vous aider dans différentes démarches ayant trait à toute question sur l'énergie ou à la réduction de la consommation énergétique de votre habitation.

Du côté des seniors

DÎNER DE NOËL

Quelle ambiance ce 20 décembre à Terwagne pour le désormais traditionnel dîner de Noël pour les 100 seniors de Clavier !!

Merci à nos bénévoles.



PROCHAINEMENT POUR LES SENIORS ...

Judi 26 mars

- Visite de la fabrique de « couques » Jacob à Dinant. 5 €/personne avec une « couque » en cadeau !

Départ à 9.30 de la place de Clavier-Station.

Attention ! Repas de midi rapide en ville après la visite et retour à Clavier vers 15.00

Mardi 28 avril

- Visite de l'Aquaponie à Strée. Qu'est-ce que l'Aquaponie ?

Il vous sera expliqué comment produire des légumes et des plantes aromatiques en aquaculture grâce à l'eau des bassins d'élevage de poissons d'eau chaude.

Départ à 13.30 de Clavier-Station. Café et douceurs après la visite. Co-voiturage organisé.

Du côté des seniors

MOBITIC - INITIATION GRATUITE DE 3H AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR LES SENIORS

**VENDREDI 8 MAI 2020 A LA SALLE DU CONSEIL COMMUNAL
SUR INSCRIPTION (086/34.94.26)**

MAINTENANCE PC DE 9H30 à 12H

Au fur et à mesure des utilisations de notre PC, ce dernier a une fâcheuse tendance à ralentir. Il faut savoir que plusieurs facteurs peuvent entrer en ligne de compte. Ce module se veut pratique et aidera votre machine à perdurer et être plus performante. Pour ce faire, voici quelques pistes : nettoyage physique, supprimer des logiciels espions, désinstaller des programmes superflus, utiliser des antivirus, défragmenter le disque dur



OPTER POUR L'UTILISATION DE LA BANQUE EN LIGNE EN TOUTE SÉCURITÉ DE 13H à 15h30

Un accès personnel à une banque en ligne vous permet de bénéficier, de n'importe quel endroit, des multiples services offerts par les établissements bancaires. Ce service est gratuit et vous rend autonome pour un grand nombre d'opérations courantes. N'ayez pas peur de passer le pas surtout que ces derniers temps, de nombreux guichets de banque disparaissent !!

Nous verrons quelles sont les précautions à prendre avant l'utilisation de ces services, comment s'identifier à l'aide du lecteur de carte, présentation d'une petite vidéo, présentation de Zoomit et de Paypal...

Patrimoine et Tourisme

APPEL A CANDIDATURE

Envie de mieux connaître notre belle région, de prendre part à des activités variées et ludiques ? Vous avez un peu de temps et envie de vous investir dans une asbl conviviale et dynamique ? Le Syndicat d'Initiative « Entre Eaux & Châteaux » est à la recherche de nouveaux bénévoles et de nouveaux membres pour son conseil d'administration !

Chargé de la promotion touristique des communes de Modave, Marchin, Clavier et Tinlot, notre organisme touristique propose, entre autres, une multitude d'animations, brochures et balades.

Cette année, c'est la Wallonie « Destination nature » qui sera mise à l'honneur. Notez d'ores et déjà que 4 activités sur cette thématique auront lieu le weekend des 4 et 5 avril. Plus d'infos sur notre page Facebook : « Tourisme Modave Marchin Clavier Tinlot ».

Intéressé(e) ? N'hésitez pas à faire parvenir votre candidature au SI « Entre Eaux & Châteaux », Vallée du Hoyoux, 6b - 4577 Modave (Pont de Bonne) ou via mail : info.sivh@gmail.com

SAM. 4 & DIM. 5 AVRIL « Nature en Condroz »

Déclinée en 4 activités



GRATUIT

TINLOT

Orchidées vivaces

Phytésia, un univers d'émotions

Spécialisée dans la culture in vitro et la vente d'orchidées vivaces, cette entreprise très réputée située à Scry vous ouvre ses portes.

Visite libre entre 14h et 17h le sam. 4 avril

Campagne de Bèche, 1 - 4557 Tinlot (Scry)



GRATUIT

MODAVE

Parc éolien

Parc éolien public...et citoyen !

Venez en apprendre plus sur les éoliennes qui figurent depuis peu dans le paysage condrosien. Explications et entrée dans le pied de l'une d'entre elles.

Visite à 14h le dim. 5 avril - Sur inscription

Adresse



GRATUIT

MARCHIN

Turbine hydraulique

Ça turbine sur le Hoyoux !

Découvrez la station hydroélectrique aménagée le long du Hoyoux par le marchinois Serge Devetter. Animations sur place.

Visite entre 14h et 16h le sam. 4 et le dim. 5 avril - Sur inscription

Rue Régissa, 3 - 4570 Marchin



PAF : 3€

CLAVIER

Balade commentée

Plantes et légendes

Accompagné par un herboriste, partez à la rencontre des secrets, mystères et légendes des plantes locales. Balade commentée d'environ 3,5 km.

Départ à 10h le dim. 5 avril - Sur inscription

Adresse à confirmer au moment de l'inscription

Infos & inscriptions :
085 41 29 69 - info.sivh@gmail.com

Wallonie
Destination nature 2020



SÉPULTURES D'IMPORTANCE HISTORIQUE LOCALE : APPEL À TÉMOINS !

Le souvenir de défunts qui parfois plus que d'autres, ont marqué l'histoire locale à travers les âges, mérite de perdurer dans la mémoire collective. De même, la qualité architecturale de certains monuments, témoins d'un savoir-faire ou d'une époque révolue, fait partie de notre patrimoine.

Ces sépultures, concédées ou revenues en propriété communale, entretenues au fil du temps, ou délaissées, doivent être distinguées sous peine de disparaître.

Il est donc nécessaire que l'ensemble de ces sépultures d'importance historique locale (SIHL) soient recensées et qu'une liste aussi complète que possible en soit dressée.

Notre nouveau gestionnaire du patrimoine funéraire, M. Thibaut CONSTANT, est donc à la recherche du moindre témoignage, souvenir, information quelle qu'elle soit, sur une (des) sépulture(s) ayant une importance historique et selon les critères décrits ci-dessous.

Quels sont ces critères ?

Sont considérées comme sépultures d'importance locale au sens de l'article L1232-29 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les sépultures répondant à l'un des critères suivants :

- **Intérêt historique** : relatif aux monuments de tout individu ou famille ayant joué un rôle dans le développement de l'identité culturelle, artistique ou économique de la localité ou du pays ;
- **Intérêt artistique** : relatif aux monuments de tous types présentant une qualité architecturale (chapelle, mausolée, statuaire, monuments signés...)

- **Intérêt paysager** : relatif aux monuments créant l'identité visuelle du cimetière (carrefours, allées principales et périphériques) ou ayant une fonction technique dans l'aménagement du terrain sur lequel est implanté le site funéraire (pente, terrasse...)
- **Intérêt technique** : relatif aux monuments dont la réalisation a mis en œuvre des matériaux inhabituels ou des techniques particulières de mise en œuvre de matériaux traditionnels ;
- **Intérêt social** : relatif aux sépultures des personnages ayant eu des activités, des professions ou des fonctions constitutives de la société de la localité (élus locaux, instituteurs, accoucheuses, prêtres, bienfaiteurs, mineurs, soldats, victimes de guerre, communautés religieuses ou culturelles, représentants du folklore...).

La constitution de ce répertoire participe à la sauvegarde de notre patrimoine rural mais aussi au devoir de mémoire justement dû à nos défunts.

Données de contact : Thibaut CONSTANT – 086/34.94.41 – thibaut.constant@clavier.be



L'ENTRETIEN DES TOMBES ET SÉPULTURES : A TITRE DE RAPPEL ...

La conservation du patrimoine funéraire fait appel à votre bon sens quant à l'entretien des sépultures de vos défunts. La réglementation en matière de sépulture (extrait) vous est présentée ci-dessous (également consultable en entier sur notre site internet www.clavier.be)

Section 1 : Les concessions – Dispositions générales

Article 37 : La durée initiale d'une concession est fixée à 30 ans, à partir du jour de l'entrée en vigueur du contrat de concession, pour les concessions en caveau, columbarium ou en caverne.

La durée est de 10, 20, 30 ans en pleine terre.

Article 38 : Une concession est incessible et indivisible.

Article 39 : Le renouvellement ne peut être accordé qu'après un état des lieux de l'entretien du monument par le fossoyeur ou le gestionnaire des cimetières.

Article 40 : L'état d'abandon est constaté par un acte du Bourgmestre ou de son délégué.

Une copie de l'acte est affichée pendant 1 an sur le lieu de sépulture et à l'entrée du cimetière.

A défaut de remise en état à l'expiration de ce délai, la sépulture revient à la commune qui peut à nouveau en disposer.

Article 41 : Au terme du premier affichage, un délai de six mois est accordé pour enlever les signes distinctifs de sépulture (photos porcelaine, plaques...). A cet effet, une demande d'autorisation d'en-

lèvement doit être complétée par les intéressés à l'Administration communale.

Article 42 : Les concessions à perpétuité accordées avant l'entrée en vigueur de la loi du 20 juillet 1971 sur les funérailles et sépultures arrivent à échéance et reviennent au gestionnaire public qui peut à nouveau en disposer, après qu'un acte du Bourgmestre ou de son délégué ait été affiché pendant un an au moins sur le lieu de la sépulture et à l'entrée du cimetière, et sans préjudice d'une demande de renouvellement qui doit lui être adressée par écrit avant le terme de l'affichage. Une copie de l'acte est envoyée au titulaire de la concession ou, s'il est décédé, à ses ayants droit, pour autant que ceux-ci soient connus.

Les renouvellements s'opèrent gratuitement pour les concessions à perpétuité accordées avant l'entrée en vigueur de la loi du 20 juillet 1971 sur les funérailles et sépultures.

Le coût du renouvellement des concessions temporaires est fixé selon le « tarif concessions » en vigueur.

Article 43 : L'Administration communale veillera à protéger les sépultures des anciens combattants et des victimes de guerre et des VIP.

Article 44 : L'Administration communale établit un inventaire des concessions non renouvelées. Elle peut concéder à nouveau le caveau, avec ou sans le monument en regard des prescriptions de la Région wallonne. Ces concessions, avec un éventuel monument, seront reprises dans un registre avec photo, mentionnant les caractéristiques techniques et financières.

La page des Travaux

UNE NOUVELLE ACQUISITION POUR LE SERVICE VOIRIE



DES TÂCHES TOUS AZIMUTS POUR NOTRE PERSONNEL...



Nouvelle peinture pour la salle Le Repair



Elagage à Bois-et-Borsu



Mise en place d'une clôture à la plaine de jeux d'Atrin



Opération d'élagage au service de la population.



Travaux pour l'évacuation d'eau



Réparation d'une route de remembrement aux Avins



GRIMENTZ 2020 POUR LES JEUNES... A VOS AGENDAS !



Vu le succès des quatre éditions précédentes, la commune de Clavier, en partenariat avec les communes de Hamoir, Ouffet et Tinlot, propose à nouveau une semaine de dépaysement complet aux jeunes de 12 à 17 ans (nés entre 2003 et 2008) dans un petit village de montagne en Suisse.

Cette initiative vise à permettre à nos jeunes d'en rencontrer d'autres de la région, de passer du temps entre amis ou encore de découvrir la montagne en été...

Où et quand ?

A Grimentz, dans la vallée du Val d'Anniviers dans les Alpes Valaisannes en Suisse du 12 au 19 juillet 2020

Hébergement dans un chalet de montagne, pension complète, transport en car, encadrement par des professionnels (enseignants, éducateurs, ...).

Cette année encore, outre la randonnée, diverses activités et animations durant la semaine (sports, piscine, visites didactiques, découverte du patrimoine, de la faune et de la flore locale, ...) seront également au programme.

Participation :

330 € par personne, 310 € à partir du 2ème enfant d'une même famille.

Le coût du transport sera pris en charge par les communes.

(En option, nous proposons une nuit en refuge à 3.000 m pour 25 € supplémentaires. Une expérience unique à vivre !!)

Afin de privilégier la qualité du voyage, le nombre de participants sera limité à 45.

Dans un premier temps, nous respecterons une proportion de 11 jeunes/commune. Après le 31 mars, les inscriptions supplémentaires seront prises en compte suivant leur date.



Des images du voyage de 2019 sont à disposition sur la page Facebook « Grimentz Intercommunes 2019 ».

Pour les inscrits, une séance d'information accompagnée de la projection des photos du voyage de 2019 sera proposée à la salle du Conseil communal de Clavier, Rue Forville, 1 4560 Clavier

le lundi 25 mai à 19H00.

Vous pourrez y rencontrer une partie des accompagnants et poser toutes les questions qui vous paraissent utiles.

Informations Clavier

Pour plus d'infos ou pour vous inscrire,

n'hésitez pas à solliciter l'échevine de la jeunesse,

Emilie Pirnay, au 0495/82 06 36 ou par e-mail via emipirnay@gmail.com

ou l'Administration communale :

Isabelle Garroy au 086/34 94 27 ou isabelle.garroy@clavier.be



Et pour nos jeunes

DU WALLON DANS NOS ÉCOLES COMMUNALES

Depuis le mois d'octobre, tous les élèves de 5^e et 6^e primaires apprennent le wallon avec des bénévoles : Bethy et Marc à Bois-et-Borsu, Jeanine à Clavier et Guy à Ocquier.

Cette activité se fait en partenariat avec le PCS du Condroz et l'ASBL Waltrî.

Les enfants prennent beaucoup de plaisir à découvrir, ou approfondir pour certains, le wallon : chants, petites mises en scène, poésies, blagues...

Une très belle expérience à poursuivre !



JOURNÉE « PLACE AUX ENFANTS » - RECTIFICATIF !

Dans notre bulletin communal de décembre, nous adressions nos remerciements aux commerçants et indépendants qui ont accueilli les enfants lors de la journée « Place aux enfants » en octobre. Nous avons omis dans notre article le restaurant « Le Cap des Trois Provinces » à Ocquier où les enfants ont partagé un excellent repas après avoir participé à sa réalisation avec le chef Thibaut Laffut ! Toutes nos excuses et encore merci au chef !!



L'ATL RECRUTE DES ANIMATEUR (TRICE) S & CHEF (FE) S

Pour l'organisation de ses plaines de vacances 2020 (2 semaines au Printemps- 6 semaines en Été),
L'ATL RECRUTE DES ANIMATEUR (trice) S & CHEF (fe) S.

Conditions :

- Avoir minimum 18 ans
- Etre prêt à travailler en équipe
- Avoir un bon sens de l'initiative et de la responsabilité
- Etre motivé à l'idée d'encadrer et animer des enfants
- Etre porteur du brevet d'animateur ou de coordinateur de centre de vacances (condition ONE)
- Etre prêt à suivre la formation avec la province de Liège, en vue d'obtenir le brevet d'animateur de centre de vacances (si pas déjà acquis).

SI INTERESSÉ D'ANIMER, ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE ET LETTRE DE MOTIVATION EN



JOIGNANT UNE PHOTO AU SERVICE ATL
Rue de la Gendarmerie, 3 à 4560 Clavier
Par mail : accueiltempstlibre@clavier.be

Périodes d'animation :

- Plaines de Printemps : du 06 au 10/04 & du 13 au 17/04/2020
- Plaines d'été juillet & août (6 semaines) : du 01 au 03/07 – 06 au 10/07 – 13 au 17/07 – 20 au 24/07 – 27 au 31/07 et du 03 au 07/08/2020

Renseignements complémentaires :

BEUGNIER Laetitia
Coordinatrice ATL de Clavier
085/24 14 58 – 0486/13 82 24

DU 16 AU 27 MARS : CHAPITEAU SUR LA PLACE DU MARCHÉ

Pour ce troisième projet d'exposition itinérante, une collaboration s'est mise en place au niveau de la Province de Liège, entre le service Jeunesse et celui des Affaires sociales qui ont, à cette occasion, uni leurs compétences respectives.

L'exposition WALKING LOST CIRCUS fait suite à l'exposition « Exploratorium ».

Les enfants âgés de 10 à 15 ans des écoles de Clavier et des communes limitrophes pourront visiter cette exposition via les écoles. L'inauguration officielle et une brève présentation sont prévues le 16 mars à 18h30 dans l'église de Clavier Sta-



tion. La population est cordialement invitée à y participer. Nous vous demandons de vous inscrire au 086/34.94.26.

La thématique mise en œuvre au sein de ce qui est davantage présenté comme une « expérience participative » qu'une exposition proprement dite, est celle de la « Liberté de penser ».

L'expérience se déroule comme un grand jeu de rôle, suivant le fil d'un synopsis prédéfini, et mené par deux comédiens/animateurs. L'univers est celui du cirque mais un cirque imaginaire décalé.

« BIEN CHEZ TOIT » NOUVEAU À PARTIR DU 1^{ER} MAI 2020 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS.

CONNAISSEZ-VOUS INTEGRA, PARTENAIRE DE NOTRE CPAS ?

Outre notre magasin de meubles et notre service de petits travaux à domicile, en mai 2020, nous vous proposons un nouveau service : **l'aménagement et l'entretien de vos espaces verts.**

Dès ce printemps, notre équipe sera disponible pour tondre votre pelouse, tailler votre haie, ranger votre bois de chauffage, bêcher votre potager, désherber votre cour, ... Ce service est ouvert à tous, mais un tarif social vous sera appliqué si vous remplissez certaines conditions.

Concrètement, vous nous téléphonez, nous fixons un rendez-vous, et notre équipe technique s'occupe du travail au jour et à l'heure fixés. Il vous en coûtera 19,26 € de l'heure si vous êtes au tarif normal, 12,84 € de l'heure pour le tarif social, somme à laquelle il faudra ajouter certains forfaits (administratif, déplacement, évacuation des déchets, usure du matériel, ...). Les personnes de plus de 65 ans bénéficient automatiquement du tarif social. Pour les autres, nous évaluerons avec vous votre tarif.

Attention ! Nous devons respecter certaines limites dans les jardins dans lesquels nous travaillons. Nous tondons les pelouses de maximum 300 m² et taillons les haies de maximum 40 m de longueur et 3 m de hauteur. Les cours à désherber ne devront pas dépasser 75 m² et, si vous souhaitez que nous



bêchions votre potager, sa surface n'excédera pas les 150 m².

Parallèlement à ce nouveau service, nous continuons à nous rendre chez vous pour effectuer des petits travaux. Une chasse qui coule, un lustre à remplacer, un mur à repeindre, une porte qui grince, un châssis qui coince, n'hésitez pas, appelez-nous. Nous pouvons également réaliser quelques petits aménagements pour les PMR (fixation d'une rampe, d'une poignée de baignoire, ...).

N'oubliez pas non plus notre magasin de meubles ouvert du lundi au vendredi. En plus de celui-ci, vous êtes invités à venir découvrir tout notre stock dans notre grand entrepôt dont nous vous ouvrons les portes chaque mercredi de 13h à 16h, ainsi qu'un samedi matin par mois (voir les infos sur notre page Facebook).

Enfin, si vous avez des meubles en bon état à donner, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous rendons chez vous avec notre camion.

Nos bureaux: Chainrue 3 Barvaux
Notre magasin: Chainrue 5 Barvaux
Notre entrepôt: Rue de l'Industrie 29 Barvaux
Tous contacts: 086.21.06.02
Dons de meubles: 0470.86.28.08
Magasin: 0471.91.45.43



Vivre Ensemble

DISPOSER D'UN ANNUAIRE "PAPIER". ENCORE UTILE ?

Vous connaissez certainement FCR Media comme l'éditeur des Pages d'Or et des Pages blanches.

Ils fournissent encore chaque année les annuaires papier mais les habitantes et habitants qui n'ont plus l'usage de cet outil et qui sont sensibles à l'empreinte écologiste, peuvent se désabonner jusqu'au 15/03/2020 via la formule dont vous trouverez le lien dans les « Actualités de notre site Internet.

Les personnes qui le font ne recevront pas l'annuaire lors de la prochaine distribution.

La distribution sera ainsi plus écologique et plus efficace !



AIDE POUR COMPLETER VOTRE DECLARATION FISCALE

Nous vous proposons, avec l'aide précieuse du bureau des contributions de Huy, deux jours pour vous aider à compléter vos déclarations fiscales :

- Au CPAS : Le mercredi 13 mai (journée)
- A l'Administration communale : Le mardi 19 mai 2020 (matinée)

Comme les années précédentes, vous devrez obligatoirement prendre rendez-vous.

Plus d'informations dans un Clavier agenda.

JE CHERCHE - JE DONNE - J'ECHANGE

- ➔ Nous recherchons pour l'ATL de Clavier :
 - Des jeux de sociétés (complet) pour les enfants de 6 à 12 ans
 - Des déguisements pour enfants

Merci de prendre contact avec la coordinatrice
ATL BEUGNIER L. 0486/13 82 24

- ➔ L'Ecole fondamentale d'Ocquier recherche un abri de jardin à donner ou à petit prix afin d'y stocker les « véhicules » des enfants dans la cour en toute sécurité »

Pour tout contact : Julie LEMARCHAND 0479/07.05.26
julie.lemarchand.be@gmail.com

66ème OPERATION AR-EN-CIEL ASBL

Du vendredi 13 au dimanche 15 mars 2020

Opération organisant une récolte de vivres en faveur d'associations accueillant des jeunes placés par le juge de la jeunesse, d'associations en milieu ouvert ou en charge de l'accueil extrascolaire de votre région.



Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants ?

La Kids'ID est obligatoire !

Demandez-la à temps auprès de votre commune.

Délai de livraison : + 15 jours.

Prix : 6,40 euros.

Photo d'identité et présence obligatoire de l'enfant et d'une des deux parents lors de la demande de la carte.



Etat Civil



Du 01 novembre 2019 au 31 décembre 2019

NAISSANCES

- Cédric LIZIN, fils de Steve et de Estelle MOUGIN, Les Avins
- Kyllian DELBROUCK, fils de Kevin et de Tiffany ARIKAN, Clavier (Station)
- Victoire DUCHESNE, fille de Damien et de Catheline WATHELET, Bois-et-Borsu
- Elèna ROGER, fille de Rémy et de Astrid HAMPERT, Pailhe
- Aimé DUJARDIN HOUBART, fils de Quentin DUJARDIN et de Noémie HOUBART, Les Avins
- Rosalie D'ANS, fille de Jean-Sébastien et de Stéphanie CHARLIER, Clavier (Ochain)

MARIAGE

- Christophe DEMLENNE, de Somme-Leuze et Delphine LACROIX, de Ocquier

DECES

- Norbert VAN STAPPEN, 80 ans, époux de Andrée MARTENS, Terwagne
- André THIRY, 70 ans, célibataire, Les Avins
- Marcel ROBERT, 79 ans, veuf de Nicole MEISEN, Clavier (Ochain)
- Suzanne DELARGE, 65 ans, épouse de Christian DELMELLE, Bois-et-Borsu
- Christine DETHIER, 61 ans, épouse de Philippe RULOT, Les Avins
- Claudette HANS, 84 ans, épouse de Marcel CHINA, Ocquier
- Georges GILIS, 83 ans, époux de Claudette BEDUIN, Ocquier
- Léon SIBOURG, 81 ans, époux de Marie LÉONARD, Terwagne



Car Drink Clavier
vous propose un grand choix de
PANIERES GOURMAND

Possibilité également de
le **composer vous-même**
selon vos envies
et votre budget.

Lundi au vendredi de 10h à 18h
Samedi de 10h à 16h

Carrefour Devillers 6
4560 CLAVIER - Tél : 086/345 552

Car Drink Clavier
www.car-drink-clavier.be



CENTRE ESSO FAMENNE

GROUPE LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE sprl

MAZOUT | GAZ | PELLETS

MARCHE ☎ 084 47 89 29

CLAVIER/HAVELANGE ☎ 083 69 93 23

Délai de livraison
48h. MAX.
panne sèche
dans la journée

Le mazout,
une chaleur agréable

Commander en ligne
www.groupeilmv.be



Rue des Déportés 21 | 6900 Marche-en-Famenne | info@groupeilmv.be | www.groupeilmv.be

Funérailles F. Hebette

- Funérailles - Créations - Assurances obsèques
- Assistance administrative
- Réceptions après funérailles dans la salle de votre choix
- Chambre mortuaire à domicile
- Monument - Caveau - Inscriptions
- **Funérarium avec espace privatif pour la famille, vaste parking**

Hebette-Daxhelet Sprl
13, rue d'Andenne - B-5370 Havelange
Téléphone: 083/63.30.52 - 0473/87.87.50
Intervention toutes régions - Permanence 7j/7



Garage Graindorge

Garage Graindorge sprl
Route du Val n°5, 4560 Clavier

Vente de véhicules neufs et d'occasions
Entretiens - réparations, pneus toutes marques
indépendant (VW - Audi - Seat - Skoda)

085 84 69 45
0475 69 53 56

OLIVIER S.A.

Portes & Fenêtres

info@chassisolivier.be

www.chassisolivier.be

B-4560 CLAVIER - 086 34 42 42

Les Châssis à l'infini



ALU

PVC
SCHÜCO



Delecour Gilles CHAUFFAGE • SANITAIRE

- Installation, entretien & dépannage
- Traitement des eaux
- Ventilation

Route de Huy, 4 • 4560 CLAVIER • GSM : 0477/13 54 85

LERHO ERIC

INFIRMIER INDEPENDANT
(agrée toutes mutuelles)

Rue Roi Albert, 68 - Ochain
0476/462717

SPAR - CLAVIER



SPAR

COLRUYT
GROUP

OGFiduciaire

Comptabilité & Fiscalité

Frédéric Oger

Expert - comptable fiscaliste

Rue du Tige, 7D - 4570 Marchin



www.ogfiduciaire.be



frederic@ogfiduciaire.be



0495 90 45 24



MAZOUT PREVOT

MAZOUT / GAZ / PELLETS



**COMMANDEZ
MAINTENANT !
SERVICE RAPIDE**

ECONOMISEZ SUR VOTRE FACTURE DE MAZOUT EN
COMMANDANT DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.MAZOUT-PREVOT.BE
POSSIBILITÉ AUSSI DE COMMANDER PAR TÉLÉPHONE OU
PAR MAIL.

MAZOUT PRÉVOT, C'EST ÉGALEMENT LA LIVRAISON
DE **PELLETS, GAZ, BOIS ET CHARBON.**
TOUTES LES INFOS DE LIVRAISON SUR NOTRE
SITE : **WWW.MAZOUT-PREVOT.BE**

Mazout Prévot • Rue Martinpa 17, 4557 Tinlot • Tél : 085/51.22.23
Infos & renseignements : richard.prevot@prevot-group.be • www.mazout-prevot.be

PHARMACIE GUIOT VALÉRIE

085/41 11 68

Pont de Bonne
Modave

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 13h30 à 19h
le samedi de 9h à 12h

Homéopathie
et
aromathérapie



CONSEILS

